



**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
du bassin versant de l'Oudon**

**Commission Locale de l'Eau**

**Réunion du groupe de travail  
PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU**

**Le vendredi 28 avril 2023**

| NOM Prénom             | STRUCTURE  | PRESENT   | EXCUSE |
|------------------------|--|-----------|--------|
| AMEN Jean-François     | Compagnie d'aménagement des coteaux de gascogne - en charge du P.T.G.E.            | X         |        |
| ANDRE Marc             | DDT 49   | X (visio) |        |
| ANNONIER Claude        | Syndicat d'Eau de l'Anjou  |           |        |
| BANNIER Gaëtan         | Agrial   |           |        |
| BERNARD Vincent        | Negoce Village   |           |        |
| BLORDIER Serge         | Pelé Agri conseil  | X         |        |
| BLOT Mickaël           | DREAL Pays de la Loire   | X         |        |
| BODILIS Anne-Monique   | Arvalis  |           |        |
| BONIOU Pascal          | Agence de l'Eau Loire Bretagne   |           | X      |
| BOUTEILLER Bernard     | Fédération de pêche 49   |           |        |
| BROWN Juliette         | CIVAM  |           |        |
| BRUCHET Benoît         | CUMA   |           |        |
| BRUNY Régine           | Association Sauvergarde de l'Anjou   | X         |        |
| CHARDIN Virginie       | DDPP 49/ESPAAP   |           |        |
| CHAUSSIS Raphaël       | Agence de l'Eau Loire Bretagne   |           |        |
| CHENUT Romaric         | CACG   | X         |        |
| CLAVREUL Bruno         | FRCIVAM Pays de la Loire   |           |        |
| COCHET Florian         | Seenovia   |           |        |
| COHENDY Yoan           | Anjou Maine Céréales   |           |        |
| COUPRIE Stéphanie      | OFB DR Pays de la Loire  |           |        |
| COUSIN Géraldine       | Syndicat du Bassin de l'Oudon - Prévention des inondations et gestion quantitative |           | X      |
| CRUCHON Mickaël        | Département 53   |           |        |
| DE LA RIVIERE Bertrand | Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne, Sarthe      | X (visio) |        |

| NOM Prénom          | STRUCTURE   | PRESENT   | EXCUSE |
|---------------------|---|-----------|--------|
| DE LAPOUGE Vladimir | DREAL Centre / SEBRINAL / DDBLB                             |           |        |
| DE SIMIANE Michel   | Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Maine et Loire  |           |        |
| DEFAYE Livia        | Syndicat d'eau de l'Anjou                                   | X (visio) |        |
| DEGAND Jean         | Association Mayenne Nature Environnement                    |           | X      |
| DERENNE Jean        | CIVAM AD 49   |           |        |
| DESOBEAU Hélène     | DREAL Pays de la Loire                                      |           |        |
| DETOURBE Julien     | DDT 53  |           |        |
| DOUSSET Laurent     | DDT 49  | X         |        |
| ELIE Julien         | CCI 53  |           |        |
| FENEON Stéphanie    | Fédération de pêche 49                                      |           |        |
| FOURNIER Daniel     | Association de sauvegarde des Moulins d'eau                 | X         |        |
| GANDON Jean-Claude  | Filière Aquacole Pays de La Loire                           |           |        |
| GENDRY Daniel       | Communauté de communes du Pays de Craon                     | X         |        |
| GIBAULT Jean-Marie  | Agrial  |           |        |
| GILLES Pierrick     | Syndicat du bassin de l'Oudon - Vice-président de la C.L.E. | X         |        |
| GRANGEARD François  | OFB 49  | X         |        |
| GUASTAVI Jasmine    | Com com Vallées du Haut Anjou                               |           |        |
| GUICHARD Virginie   | Chambre d'agriculture                                       |           |        |
| GUILLET Vincent     | Commission Locale de l'Eau                                  | X         |        |
| GUINAUDEAU JM       | UFC Que Choisir 53  | X         |        |
| HARDY Vincent       | Région Pays de la Loire                                     | X (visio) |        |
| HELBERT Marc        | Département Maine et Loire                                  |           |        |
| HUNAUT Alain        | Communauté de communes Châteaubriant Derval                 |           | X      |
| JALLU Gérard        | Adjoint au Maire de Loiron-Ruillé - Vice-président C.L.E.   | X         |        |
| KERELLO Annick      | Agence de l'Eau Loire-Bretagne                              | X         |        |
| KIENTZLER Anne      | DRAAF   |           | X      |
| LACROIX Aurélie     | Syndicat d'eau de l'Anjou                                   |           |        |
| LALOI Gaëlle        | Cer France  |           |        |
| LAMBERT Thierry     | Terrena   |           |        |
| LAMOUR Philippe     | Chambre des métiers et de l'artisanat 49                    |           | X      |

| NOM Prénom                                     | STRUCTURE  | PRESENT   | EXCUSE |
|--|--|-----------|--------|
| LAMY Annabelle                                 | Vitré Communauté   |           |        |
| LANGEVIN Michel                                | CCI 49   |           | X      |
| LAUNAY PARIS Céline                            | CIVAM BIO 53   | X         |        |
| LAYER Bernard                                  | Chambre d'agriculture  | X         |        |
| LEBRET Dominique                               | Fédération de pêche 53   |           | X      |
| LECHAT Sylvie                                  | Cer France   |           | X      |
| LEGER Patrice,<br>représenté par Mme<br>TORTEY | Responsable du service Eau et<br>assainissement du Pays de Craon               |           |        |
| LELORE Laurent                                 | Chambre d'agriculture  | X (visio) |        |
| LORTIE Elsa                                    | CCI Pays de la Loire   | X (visio) |        |
| MASINSKI Damien                                | Conseil régional des Pays de la Loire  |           |        |
| MAUSSION Patricia                              | Conseil régional des Pays de la Loire  | X (visio) |        |
| MERY Yoann                                     | Coop ouest   |           |        |
| MICHEL Louis                                   | Laval Agglo - Président de la C.L.E.   | X         |        |
| MOSSET Alexandre                               | Anjou Bleu Communauté  |           |        |
| NAULLEAU Florimond                             | Syndicat d'eau de l'Anjou  |           |        |
| NDHONG-BE Lise<br>Florina                      | DDT 53   |           |        |
| PERROIS Christelle                             | AS Maine et Loire  |           | X      |
| PERROIS Christian                              | Association BASE   | X         |        |
| POUJOL Gérard                                  | CUMA   |           |        |
| POULIN Nicolas                                 | Cer France   |           |        |
| REBILLARD Luc                                  | Synd. Dép. de la propriété privée rurale<br>de Mayenne                         |           |        |
| REUILLON Alice                                 | Conseil départemental du Maine et Loire  |           |        |
| RIBAUD Pascal                                  | Filière Aquacole Pays de La Loire  |           |        |
| ROBERT Alexis                                  | Conseil Départemental de la Mayenne  |           |        |
| ROINE Thomas                                   | Chargé de projet de territoire/Missions<br>PTGE et SAGE - C.L.E.               |           |        |
| RONCIN Joël                                    | Segré-en-Anjou Bleu - Vice-président<br>C.L.E.                                 | X         |        |
| ROUSSEZ Olivier                                | Ombree d'Anjou - Vice-président C.L.E.   | X         |        |
| ROUX Alexandre                                 | DDT 53   | X         |        |
| SAUDRAIS Odile                                 | Chambre d'agriculture  | X         |        |
| THIREAU Jean-Charles                           | Syndicat des irrigants de la Mayenne   |           | X      |
| TIELEGUINE Régine                              | Directrice du Syndicat du Bassin de<br>l'Oudon - Animatrice C.L.E. et P.T.G.E. | X         |        |
| TISON Hervé                                    | Dutertre   |           |        |

| NOM Prénom        | STRUCTURE                                | PRESENT | EXCUSE |
|-------------------|--|---------|--------|
| TRINTIGNAC Pascal | SMIDAP                                   |         | X      |
| VIDEAU Hélène     | OFB                                      |         |        |
|                   | Chambre des métiers et de l'artisanat 53 |         | X      |

#### Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu de la précédente réunion du groupe de travail P.T.G.E.
2. Présentation de l'état des lieux sur les 4 volets Hydrologie, Milieux, Usages et Climat
3. Echanges sur les éventuels manques de données et solutions proposées
4. Calendrier prévisionnel des prochaines réunions : sur les plans d'eau, sur le partage de l'état des lieux et des enjeux, ...
5. Questions diverses



### 1. VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte rendu de la séance précédente est validé.

### 2. PRESENTATION DE L'ETAT DES LIEUX SUR LES 4 VOLETS HYDROLOGIE, MILIEUX, USAGES ET CLIMAT

Monsieur Jean-François AMEN explique qu'ils actualisent l'étude de 2015 qui a permis de calculer les volumes prélevables, ils font l'étude HMUC : hydrologie, milieux, usages, climat. Ces 4 volets sont présentés ce matin.

Messieurs Jean-François AMEN et CHENUT Romaric assurent la présentation. Cf. diaporama.

### RELEVÉ DES DISCUSSIONS sur les MILIEUX

#### Sur les débits désinfluencés

Il s'agit de reproduire le fonctionnement sans intervention de l'homme. Donc on estime les prélèvements pour les ajouter au débit constaté de la rivière.

Il est signalé les prélèvements sur la Mayenne et la Loire qui amènent de l'eau sur le bassin de l'Oudon.

Il en sera tenu compte.

#### Sur le calcul des débits minimums nécessaires au milieu de vie des espèces

La méthode « estimhab » ne peut pas être appliquée sur tous les sous-bassins. Les raisons sont les suivantes :

- Connaissance de l'hydrologie : avoir une station de mesure de débits sur le cours d'eau,
- Avoir un tronçon de rivière qui permettent d'observer le fonctionnement de la rivière le plus naturellement possible.

Les bassins versants où la méthode n'est pas applicable doivent donc être rapprochés de bassins versants similaires pour avoir des unités hydrauliques cohérentes.

Le critère de la géologie est pris en compte pour rapprocher les sous-bassins. Monsieur Jean-François AMEN demande l'avis du groupe sur les rapprochements proposés.

Il est demandé de prendre en compte la couverture des sols. Notamment pour le Misengrain. Il n'y a pas de pratiques agricoles sur le bassin versant contrairement à la Verzée.  
Autre critère possible : modèle de pluie-débit.

Monsieur Jean-François AMEN précise que la méthode « estimhab » d'estimation des débits minimums biologiques (DMB) n'apporte pas d'information pour préserver les habitats d'autres espèces que les poissons (comme les amphibiens, odonates,...). On ne sait pas faire pour le moment, il n'y a pas de référentiel.

Utiliser le critère nappes phréatiques ? Il n'y a pas de grande nappe souterraine sur le bassin de l'Oudon. Ce sont des nappes d'accompagnement avec une forte réactivité. Les eaux souterraines sont considérées proches du fonctionnement des cours d'eau. Donc on ne les distingue pas.

Pour le bassin de l'Oudon aval : le rapprochement avec la Mayenne pose question. La biologie ne peut pas être appréciée (dégradation des habitats du fait de la navigation), donc le Département de la Mayenne a fait le choix de prendre le critère de dilution. Ils utilisent un débit qui permet d'assurer une dilution suffisante des pollutions pour la qualité de l'eau. L'approche qualitative qui fixe un volume a plus de sens sur la voie navigable que de dire on veut tel milieu pour les espèces piscicoles.

Pour l'Oudon aval il est donc proposé de caler le DMB sur le QMNA5 : niveau maximal pour caler l'objectif nécessaire à l'environnement. On peut aboutir à des volumes prélevables = 0.

Attention, la station de Chambellay est en cours de recalibrage. Monsieur Jean-François AMEN rassure, si la méthode « qualité » du Département 53 est retenue pour l'Oudon aval, on prendrait le QMNA5 à la station de Segré, pas sur les stations de la rivière Mayenne.

Il est demandé si les rapprochements des sous-bassins par rapport à des éléments de biologie que l'on a : IBD, IPR, assecs observés, ... sont possibles ? Monsieur Jean-François AMEN note et regardera ce point.

Il est demandé l'isolement de la Sazée qui serait plus similaire d'autres sous-bassins que de la partie aval, de la Verzée ? oui c'est possible et semble plus pertinent que de le laisser avec l'Oudon aval.

Il faudrait isoler l'axe Oudon des affluents, les dissocier à partir de la partie navigable. Voir à rapprocher de l'Hière ou de l'Araize.

**Monsieur Jean-François AMEN va introduire dans son analyse les nouveaux critères proposés par le groupe. Un échange entre experts sera organisé. La restitution sera faite lors d'un prochain groupe de travail et il faudra valider les rapprochements de bassins versants pour avoir des unités hydrauliques cohérentes du point de vue des débits nécessaires à la préservation des milieux aquatiques.**

## **RELEVÉ DES DISCUSSIONS sur les USAGES**

### Sur les usages liés aux plans d'eau

Monsieur Jean-François AMEN propose une réunion spécifique sur le sujet des plans d'eau. Il ne sera pas abordé ce matin.

### Sur les prélèvements agricoles

Il est demandé où en sont les données sur l'abreuvement. Il y a des difficultés à récupérer les données, toujours peu de retour. 130 retours.

Madame Régine BRUNY regrette qu'on ne puisse pas avoir les résultats de cette étude.

Monsieur Romaric CHENUT explique qu'on peut utiliser les données existantes dans les bases de données de l'Etat. Dans les autres études ce sont ces données qui sont utilisées. On a voulu aller plus loin sur le bassin de l'Oudon pour avoir de la donnée réelle pour conforter l'étude et embarquer les agriculteurs dans le plan d'actions. Il faut poursuivre le questionnaire, et intéresser la profession agricole par rapport aux conséquences sur leur exploitation. L'étude HMUC peut donc se poursuivre sans attendre les résultats de l'enquête.

Madame Régine BRUNY conclut que la profession agricole devra accepter les données qui seront apportées par la CACG.

Pour l'abreuvement la Chambre d'agriculture a fourni les données des effectifs et ratios.

Monsieur Romaric CHENUT précise que l'irrigation représente 2 millions de m<sup>3</sup>, l'alimentation en eau potable 4 millions. Cela permet de mieux se rendre compte des enjeux sur le bassin de l'Oudon.

Il est constaté que les surfaces irriguées se trouvent essentiellement sur l'Argos et l'Oudon aval.

**Monsieur Louis MICHEL souhaite la validation du groupe de travail : il s'agit de poursuivre l'étude sans attendre les résultats de l'enquête menée par la Chambre régionale d'agriculture, en poursuivant sur la base du RGA et des données fournies par l'Etat. Les résultats ultérieurs des enquêtes pourront servir lors de la co-construction du programme. Les membres du groupe valident et décident de poursuivre l'étude.**

### Sur les prélèvements de l'eau potable

Les données sont annuelles, il faut encore vérifier s'il y a une saisonnalité ? (Dû au tourisme, jardins, température,...).

### Sur les rejets

Il faut veiller à intégrer les données des rejets des stations d'épuration des entreprises (Toque Angevine, Elivia, Lactalis,...). Monsieur Jean-François AMEN va vérifier ce point.

Quelle est la part d'eau importée par rapport à la part d'eau exportée ?

Monsieur Jean-François AMEN n'a pas l'information.

Il s'agit d'un indicateur du SAGE<sup>1</sup>. Environ 2/3 d'eau potable est importée, essentiellement de la Loire et de la Mayenne. Cette eau est rejetée sur notre bassin.

Madame Régine TIELEGUINE donne la limite du calcul de cet indicateur à cause du regroupement des structures en eau potable, il est difficile de savoir exactement ce qui est utilisé sur le bassin versant. Il faudra comparer avec la méthode et les résultats de la CACG.

Monsieur Jean-François AMEN précise qu'ils sont en capacité de donner le nombre d'habitants qui consomme sur le bassin de l'Oudon.

---

<sup>1</sup> Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

## **RELEVÉ DES DISCUSSIONS sur LE CLIMAT et l'évolution des besoins des usages**

Monsieur Louis MICHEL a entendu +2° au niveau mondial ferait +4° en France. Qu'en est-il ?  
Monsieur Jean-François AMEN - Le scénario le plus pessimiste est 4°. Il est effectivement dit que la France serait plus exposée au dérèglement climatique que d'autres territoires.

Il est fait remarquer qu'on peut avoir moins d'eau ou beaucoup en peu de temps, qui partira très vite. Les moyennes ne seront pas forcément représentatives de la disponibilité de la ressource.

Monsieur Jean-François AMEN - Cela reste des modèles qui donnent des indications. Le bassin de l'Oudon est un système réactif car il n'y a pas de nappes pour stocker et pour réalimenter. Le plan d'action permettra de s'adapter.

### **3. ECHANGES SUR LES EVENTUELS MANQUES DE DONNEES ET SOLUTIONS PROPOSEES**

Cf. en partie 2.

### **4. CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROCHAINES REUNIONS**

Les échéances et contenus suivants sont proposés :

- Réunion spécifique sur les plans d'eau – le **mercredi 31 mai 2023 à 9h30**
- Réunion sur les volets HMUC de validation des résultats – le **mardi 4 juillet 2023 à 14h00**
  - Présentation des débits désinfluencés,
  - Choix des rapprochements de bassins,
  - Scénarios d'évolution climatique pour choisir 2 scénarios adaptés au contexte de l'Oudon. Servira de base aux projections de volumes prélevables.
- Objectif pour septembre : avoir l'étude HMUC complète terminée, avoir des scénarios de volumes prélevables. Il faudra prendre des décisions à partir des éléments apportés par la CACG. La proposition sera ensuite transmise au Préfet.  
Réunion le **jeudi 21 septembre 2023 à 9h30**.

#### Relevé des discussions

Il est demandé si les volumes prélevables proposés en septembre seront globaux ou par usage ?

Il y aura des propositions de répartition par usage et par sous-bassin.

Il est demandé une comparaison avec les volumes définis en 2015.

C'est bien prévu, cela permettra de voir comment a évolué la situation alors que le plan d'actions n'a pas été mis en place. Il faudra se poser la question si on n'a pas le même résultat, qu'est-ce qui a évolué en 10 ans ?

Monsieur Louis MICHEL pense à la continuité écologique, le nombre d'ouvrages a diminué depuis 2015, est-ce que cela influe ces volumes prélevables ou non ?

Monsieur Jean-François AMEN regrette qu'il manque quelques données de l'étude de SAFEGE de 2015 pour assurer les comparaisons.

Monsieur Vincent GUILLET demande à pouvoir rapporter les échanges. Il faudrait une synthèse de cette étude pour pouvoir en discuter. Il ne faut pas rester en vase clos et divulguer auprès des citoyens.

Monsieur Louis MICHEL propose une réunion publique au moment du choix du scénario. Les présentations sont mises à disposition à l'issue des réunions, cela permet aussi de prendre des éléments pour les rapporter.

Les membres signalent :

- Conférence de Madame RAISSON-VICTOR, Présidente du GIEC<sup>2</sup> Pays de la Loire, le 4 mai à Château-Gontier,
- Conférence de Madame HAZIZA, hydrologue, le 11 mai à Craon.

Monsieur Louis MICHEL clôt la réunion à 12h40.

---

<sup>2</sup> Groupe interdisciplinaire d'experts sur le changement climatique